PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux 636 Place Commerciale (au rez-de-chaussée) — le JEUDI, 22 septembre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 11 août 1898 rendu dans l'affaire de la succession de Harlow J. Phelps, No 56,819 du dossier de la Cour Civile de District, je procéderai à la vente aux enchères publiques des propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Un certain lot de terre, dans le Septième District de cette ville compris entre les rues McCarthy, Quatrième, Laurel et Hamilton. Termes et conditions—Comptant; dépôt de 200 requis pour les frais. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Jas C. Henriques, notaire.

17 août — 17 18 25 — sept 1 3 17 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

F. J. Odendahl & Fils, et F. J. Odendahl et A. M. Odendahl, individuellement, vs leurs créanciers

No 57,002—Cour Civile de District, Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—JEUDI 22 septembre 1898 à 10:30 A. M. en la bâtisse de la Liverpool and London and Globe, Chambre No 706, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu, à savoir:

Un pupitre de 5 pieds en chêne, deux pupitres de 6 pieds en chêne, deux tabourets à siège en bois, deux tabourets à siège en paille, un coffre-fort (Birmingham Safe and Lock Company) détruit, combinaison, un miméographe, deux paniers en fil de fer pour papier, deux blocs à lettres (assortis), quatre coupe-papier, une pendule, deux tables en noyer, trois chaises de bureau en bois, un pupitre bas, une presse à lettre et wringer, un tableau de huit gallons, quatre-vingt douze filières à lettre, une armoire en chêne, quatre paniers à papier, un Coffre fort (marque inconnue), nattes pesées, une armoire en chêne, un pupitre double en chêne, un pupitre en chêne, de 6 pieds, deux chaises tournantes pour pupitre, une chaise de bureau en bois, un ice cooler, un éventail électrique, table en bois jaune, un Remington Typewriter; et beaucoup d'autres objets trop nombreux pour être mentionnés.

Et en vertu du même ordre, et le même jour à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en cette ville, je vendrai les propriétés mobilières suivantes, cédées par lesdits insolvables

Stocks — Les certificats Nos 17, 27, 31, 32 et 33 pour chaque action dans le fonds capital de la Hammond Ice Company, de Hammond, Lne., valeur au pair de $100 chacun, en faveur de A. M. Odendahl (ledit stock étant payant en plein). Certificat No 28, en faveur de ladite Hammond Ice Company, pour cinq actions du stock valeur au pair de $100 par action, en faveur de A. M. Odendahl. Certificats Nos 23 et 24, en faveur de ladite Hammond Ice Company, à F. J. Odendahl, pour chaque action du pair valant $100 par action (payable en plein).

BILLETS A RECEVOIR—Billets: Quatre billets datés le 10 avril 1898, signés par M. Eastman à l'ordre de F. J. Odendahl, pour la somme de $20 chacun, faits payables à trois, quatre, cinq et six mois après date, avec intérêt au taux de six pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement. Un billet tiré par M. Eastman à l'ordre de F. J. Odendahl & Fils, daté le 10 avril 1898, pour la somme de trente dollars, payable à sept mois après date, et portant six pour cent d'intérêt par an à partir de la date.

RÉCLAMATIONS — Réclamation contre Dumont & Co., Decatur, Ill., pour $447 20; réclamation contre C. B. Munday New York contre Duncan Mill Company; réclamation pour $524 58; réclamation contre E. D. McWilliams & Son, Fort Worth, Tex., pour $1000; une réclamation contre la Hammond Ice Company, de Hammond, Lne., pour argent prêté à eux par Odendahl & Son, s'élevant à $1412 30.

Le tout d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions de la vente—Comptant.

8 sept—8 11 15 18 à date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George Onder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,919—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Marcus Rieger, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

7sept—7 11 16

Succession de Lambert Franz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,243—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Leonard Franz et Valentine Franz, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

7sept—7 11 16

Succession de Magdeleun Buchie Veuve de Herman Kurth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,760—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile L. Kiefer, exécuteur testamentaire du défunt ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et l'exécuteur déchargé.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier

9 sept—9 13 18

Dans l'affaire de Joseph Massot, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,361—Division A.—Attendu que Joseph Quintero Gowland, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession de Joseph Massot un absent; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

10 sept—10 14 19

Succession de Mme B. Mane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,891—Division D—Avis est par le present donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edward L. Slattery, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

8 sept—8 12 17

Succession de Mme Pauline Stéphanie de Livaudais, Veuve de Daniel Hippolyte de Saun de la Croix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,680—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire défunt de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

13 sept—13 17 22

VENTES A L'ENCAN.

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

ET SITES POUR BATIR dans le TROISIEME DISTRICT,

Sur le Chemin de Gentilly et les rues Lapeyrouse, Aubry et Dupré.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de Jacques Bordeau vs ses créanciers No 53,447—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 6 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 30 mai 1898 et aussi en vertu d'un ordre homologuant la réunion des créanciers fixant le terme de vente rendu et signé le 19 juillet 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

La moitié indivise de l'intérêt du action de Jacques Bordeau dans les propriétés suivantes à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 8me District de cette ville à l'intersection du Chemin du Bayou et de Gentilly ayant une forme triangulaire et mesurant 217 pieds 4 7/8 pouces sur le Chemin de Gentilly 227 pieds sur la rue Dupré 98 pieds 1 1/2 pouce sur la ligne le séparant de la propriété de Kernion d'après le plan de Louis Surgi déposé dans le bureau de T. Seghers, notaire. La dite portion de terre étant connue comme lot No 4 dans l'ilet désigné comme No 1568. borné par le chemin de Gentilly et les rues Dupré, Omega et Lapeyrouse.

Les améliorations consistent en un double cottage connu comme Nos 2801 et 2803 rue Lapeyrouse et d'un cottage simple connu comme No 1612 chemin de Gentilly.

2° Une portion de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilley, mesurant 101 pieds 9 pouces sur la rue Aubry, 21 pieds sur une première ligne de profondeur sur la rue Clay, 11 pieds 6 pouces sur une ligne élargissant la dite portion de terre de tant, parrallèle à la rue Aubry, et s'étendant vers la rue Clay, 169 pieds sur une seconde profondeur parallèle à la rue Clay, 113 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur dans le fond, 190 pieds sur la ligne de profondeur opposée vers la rue Dupré bornée d'un côté par la propriété de J. Bordeau, laquelle forme l'encoignure des rues Aubry et Clay, et de l'autre côté par l'autre propriété de J. Bordeau formant l'encoignure des rues Aubry et Dupré. Ladite portion de terre est composée du tout des lots 4, 5, 6 et d'une portion du lot No 3, d'après le plan de A. D'Hécourt de 12 octobre 1847.

3° Sept lots de terre, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Aubry, Dupré, Clay et O'Reilly désignés 9, mesurant chacun 30 pieds 4 pouces de face sur la rue Aubry sur 100 pieds de profondeur. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Aubry et Dupré et mesure 30 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la rue Aubry par 100 pieds sur la rue Du pré. Lots 11, 10, 13, chacun 30 pieds de face à la rue Dupré par 129 pieds 7 pouces et 8 lignes de profondeur.

4° Une certaine portion de terre dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilly, formant l'encoignure des rues Clay et Aubry, mesurant 80 pieds de face à la rue Aubry sur 190 pieds de profondeur sur la rue Clay, 21 pieds de profondeur sur le coté opposé sur une première ligne de la s'amincissant 11 pieds 9 pouces sur une ligne courant vers la rue Clay, 169 pieds de profondeur aussi sur une seconde ligne parallèle à la rue Clay et 68 pieds 6 pouces sur la ligne du fond.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an. Jlen du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1898 et déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. P. Upton Esq., notaire.

4 sept—4 11 18 25 —oct 2 6

Bayne & Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lottie et Leddie Maxfield, Mackfield on McField. No 57,017.— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

NOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la sus-mentionnée Cour, en date et signé le 1er août 1898 nous procéderons à la vente aux enchères publiques le MARDI 20 septembre 1898 à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune à midi, de la propriété suivante—

Une portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, située à Greenville, sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Water, Walnut et Chestnut, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné comme lot "C" dans l'ilet No 7 sur un plan annexé à un acte de vente de J. A. Damonte à Celestine Roach, passé pardevant E. Commagère, anciennement notaire en cette ville, le 17 mai 1889; ladite portion de terre, dans ledit ilet, étant composée de portions des lots désignés comme 17, 18 et 19, sur un plan de B. Buisson, le 15 avril 1866, déposé au bureau de W. R. Lewis anciennement notaire en cette ville.

Conditions—Comptant; dépôt de 20 pour cent requis, et acte de vente pardevant E. L. Simonds, N. P., doit être payé par l'acquéreur.

N. B.—Toutes informations au sujet des améliorations seront fournies à notre bureau ainsi qu'au moment de la vente.

BAYNE & ONORATO, 824 rue Commune.

18 août—18 25— sept 1 8 15 18 19 20

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Pareuses romans, Gravures, Musique, Chansons etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des ambassades du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix: broché 50 cents: relié 75 cents

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

W. W. Hodgins vs. Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 56,962.

IL sera vendu aux enchères publiques le LUNDI, 19 SEPTEMBRE 1898,

à 11 heures A. M., par Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 627 rue Poydras, au local No —— avenue St Charles, entre les rues Félicité et Polymnie, le contenu de l'écurie, d'après l'inventaire enregistré. Le tout conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date et signé le 12 septembre 1898.

Conditions—Comptant

14 sept—14 15 16 17 18

Machines, Bouilloires, Glacières, Meubles, Chevaux, Wagons, Harnais, Couperets et un lot de divers.

Bernard Ehlers et als. vs Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Limited.

LUNDI, LE 26 SEPTEMBRE, 1898, à 11 heures A. M., à la manufacture, 416 et 418 rue Sorapuru—

Le contenu entier de la manfacture ci-dessus, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 627 rue Poydras, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 22 août 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:

L'établissement de la manufacture et résidence solidement construit en briques, à deux étages, connu comme le No 416 rue Sorapuru, construit et spécialement adapté pour la fabrication de saucisses et de viandes fumées.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 20 pour cent sera requit au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Woulfe notaire aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1898 devant être payées par l'acquéreur.

28 août— 28—sept 4 11 18 25 26 27

Cottage double et maison simple sur deux lots de terre, No 322 RUE LAMARQUE,

Entre la rue Tèche et l'avenue Brooklyn.

Succession de Harrison Rose.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D—No 57 135.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE.—Jas A. Brennan, encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 11 octobre 1898, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 août 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 215, et compris entre les rues Lapeyrouse, Madison, Monroe et De Armas anciennement désigné comme ilet No 30 de Mclouoghville, d'après un plan fait par L. H. Pille, voyer, et déposé dans le bureau de Charles E. Fortier, un ancien notaire en cette ville, comme plan No 30 de son livre de plans No 1, et désigné comme ilet No 215 d'après un croquis enregistré dans le bureau de William H. Seymour, notaire en cette ville; lesdits lots sont désignés par les Nos 11 et 12 sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure française 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en plus du prix d'adjudication, déposera 20 pour cent au moment de la vente et paiera les frais de l'acte de vente pardevant R. J. Maloney, notaire public.

9 sept—9 11 18 25— oct 2 9—à date

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 57 002—Division B—F. J. Odendahl et fils et F. J. et A. M. Odendahl, individuellement, vs leurs Créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de F. J. Odendahl et fils et F. J. et A. M. Odendahl, individuellement, insolvables, soit convoquée et tenue pardevant James C. Henriques, notaire public en cette ville, le 12 octobre 1898, pour déterminer et recommander sur quels termes et conditions de la vente de la propriété foncière rendue par lesdits insolvables doit être faite. Le tout conformément à la loi

Nouvelle-Orléans, Lne, 9 septembre 1898.

(Signé) FRED. D. KING, juge.

Benjamin Ory, avocat pour le syndic.

10 sept—10 24—oct 9

Louis J. Huber vs John J. Clarke & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,607—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Fritz Jahncke, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

9 sept—9 13 18

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE PRODUCTIF,

Nos 1811 et 1813 rue Ste-Anne

Succession de Marie Odile Hubert, veuve de Raymond Pelanne.

No 57,065—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI, 20 septembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 16 août 1898 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Le cottage désirable double en bois Nos 1811 et 1813 rue Ste-Anne, contenant 8 chambres, citernes, etc., avec cours dans le fond et allée de coté bien briquetée, décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 225, étant le lot No 2 borné par les rues Ste-Anne, Dumaine Derbigny et Roman, mesurant 32 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 54 pieds de profondeur entre lignes parallèles, immédiatement en face de la bâtisse et des terrains de l'Association Française, à proximité des lignes de chars Clairborne et Orléans et constamment occupé.

Termes—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans de crédit, avec billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocats, la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes de 1898 et fera un dépot comptant de 20 pour cent pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.

20 août—20 28—sept 4 11 18 à date.

John J. Castell & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Kraus.

No 55,350—Cour Civile de District.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—John J. Castell, encanteur—Il sera vendu aux enchère publiques le MERCREDI, 21 septembre 1898, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 717 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division B, en date et signé le 2 août 1898, les propriétés ci-dessous décrites:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Espagne, Robertson et l'avenue St. Roch mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur 80 pieds de profondeur et de face à l'avenue St. Roch et formant une partie de la portion de terre détignée par la lettre A sur un arpentage fait par Edgar Pillé, voyer, un devis duquel daté le 26 février 1890 est annexé à un inventaire fait par Fred. Zengel, notaire, le 13 mars 1896. Conditions, comptant.

21 août—21 28—sept 4 11 18 21

Jas A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Les Lots de Choix pour Bâtir.

Encoignure des rues Constance et Josephine,

séparément ou, ensemble au choix des acquéreurs.

Vente pour effectuer un Partage.

Mme Jane Grinnell vs Edwin H. Grinnell et als. No 48,814 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN Encanteur.—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 4 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 février 1896 et signé le 5 mars 1896, par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir.—

Trois lots de terre, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarré, Foucher (maintenant Constance), Duplantier (maintenant Calliope) et Magazine. Nos 8, 9 et 10, sur un plan enregistré en l'étude de O. De Armas, notaire le 30 novembre 1858, comme plan et succession de David Sidle et femme; ces dits lots sont contigus mesurant comme suit:

Huit et neuf, chacun vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Poeyfarré, sur quatre-vingt dix-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur. Le lot No 9 formant l'encoignure des rues Poeyfarré et Foucher. Le lot No 10 a quarante pieds de face à la rue Constance, sur cent vingt-huit pieds dix pouces de profondeur.

Conditions, Comptant. — L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1898 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de la vente Acte de vente pardevant ——, notaire, aux frais des acquéreurs.

1 sept—1 4 11 18 25—oct 2 3 4

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE BONNE OCCASION, Résidence Simple, 912 rue Nord Remparts.

No 57,041 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Succession E. F. Schreiner, Vve J. F. Mortimer.

EN VERTU d'un ordre rendu dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et signé par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, en date du 30 août 1898, je vendrai à l'enchère publique le 5 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune,

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 104, borné par les rues Remparts, Dumaine, St Philippe et Bourgogne, mesurant 31' 11" 5''' de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 95' 11" 0'''. Les bâtisses portent le No 912 rue des Remparts

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, balance à un ou deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement avec privilège de vente et garantie par hypothèque sur la propriété vendue et 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses de garantie de non-aliénando, transfert et remise des polices d'assurances etc. Les acquéreurs devront assumer et payer en plus du montant de leur enchère, les taxes de l'année courante 1898, et aussi de prendre les polices d'assurances et remettre le montant de la prime pour le terme non expiré et déposer comptant 10 pour cent (10 0/0) du montant de leur enchère avec l'encanteur, au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant M. V. Dejan, notaire public.

AUG. HUARD, encanteur.

Bureaux 121, rue Carondelet.

31 août — Sept 4 11 18 25 — Oct 5

GUIDE COMMERCIAL.

FLORISTE.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0/0 d'escompte aux acheteurs, Parais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple, No 526 rue Dorgenois, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

In re la succession de Mme Mary Fahey, Veuve de Michael Donnellan et Michael Donnellan, No 56,614 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 4 octobre 1898, à midi, à la Bourse 629 rue Commune, où le plan se trouve, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 24 août 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, d'annoncer et de vendre après les délais et annonces usuels, la suivante décrite propriété à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les voies, droits, privilèges et avantages ci-dessus y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Gravier et Rocheblave, et l'avenue Tulane (autrefois Commune), désigné par le No 15, sur un plan particulier déposé en l'étude de —— Laresche, ancien notaire; ledit lot mesurant trente pieds neuf pouces et deux lignes (30' 9" 2''') de face à la rue Dorgenois, sur une profondeur de cent soixante-quinze pieds un pouce et quatre lignes (175' 1" 4''') sur la ligne le divisant du lot No 14, et une profondeur de cent soixante-quinze pieds trois pouces et six lignes sur la ligne de côté la plus près de l'avenue Tulane (autrefois rue Commune).

Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal 526 rue Dorgenois, contenant trois chambres et cuisine et loué pour à peu près $7,00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges; les actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité etc., et l'acquéreur devant assumer en plus le paiement de toutes les taxes dues à l'Etat pour l'année 1898 en plus et au-dessus le prix d'achat et déposer 20 0/0 pour lier la vente. Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 août—28—sept 4 11 18 25—oct 2 3 4

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de James P. Fleming.

Un Absent.

No 56 046—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 6 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, près Baronne en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 18 août 1898, par l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous énumérées à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Nouvelle Levée, Commerce et St Joseph, désigné par le No 1 sur un plan fait par C. A. De Armas en date du 12 juillet 1870 et formant l'encoignure des rues Julie et Nouvelle Levée et mesurant 53 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Julie, 65 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 62 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la rue Commerce et 71 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne près de la

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1898 et faire un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente

Acte de vente pardevant Fergus Kerman, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 sept—4 11 18 25 — oct 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

E. S. Stoddard vs A. G. Pierson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 37,420—En vertu d'un plurius writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. K. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, LUNDI 19 septembre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Troisième district de cette ville, bornés par les rues Onzaga, White, Dupré et D'Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4. Les dits lots mesurent 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Dupré par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Onzaga et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau

Conditions — Comptant sur les lieux.

ED P. FOLEY,

Constable de la Première Cour de Cité.

19 août—19 25 31—sept 6 13 19.

Mme Vve Cora E. Carey vs Mme Vve Evelina Delhommer et Beyris et Co., in solido.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans, No 19,224—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt encoignure des rues Valence et Camp, dans le Sixième District de cette ville, le JEUDI, 22 septembre 1898, à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, 1 Buggy, 1 wagon à ressorts à 4 roues, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,

Constable Quatrième Cour de Cité.

13 sept—13 17 22

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs A. R. Pocheln.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27 914—En vertu d'un writ de fieri facias, A. R. Pocheln sécurité, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 octobre 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Deux certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, et désignés par les Nos 4 et 5 dans l'ilet 91 borné par les rue Water, Tchoupitoulas, Général Taylor et Austerlitz, sur un livre de plans annexé à un acte pardevant S. Magner, ancien notaire. Le lot No 4 mesure 35 pieds 0 pouce 2 lignes de face à la rue Water sur 96 pieds 10 pouces 2 lignes sur un côté de profondeur et 95 pieds 9 pouces 7 lignes sur l'autre côté.

Lot No 5 mesure 20 pieds 0 pouce 1 ligne de face à la rue Water sur une profondeur de 95 pieds 9 pouces et 7 lignes sur un côté et 94 pieds 9 pouces et 5 lignes de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de A. R. Pocheln, sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E UNIACKE,

Shérif Criminel.

8 sept—8 13 20 27—oct 4 13

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Pl